

Etude paysagère opérationnelle sur les covisibilités en bords de Loire



LA PROMENADE DE L'HERBE VERTE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE



Avril 2014

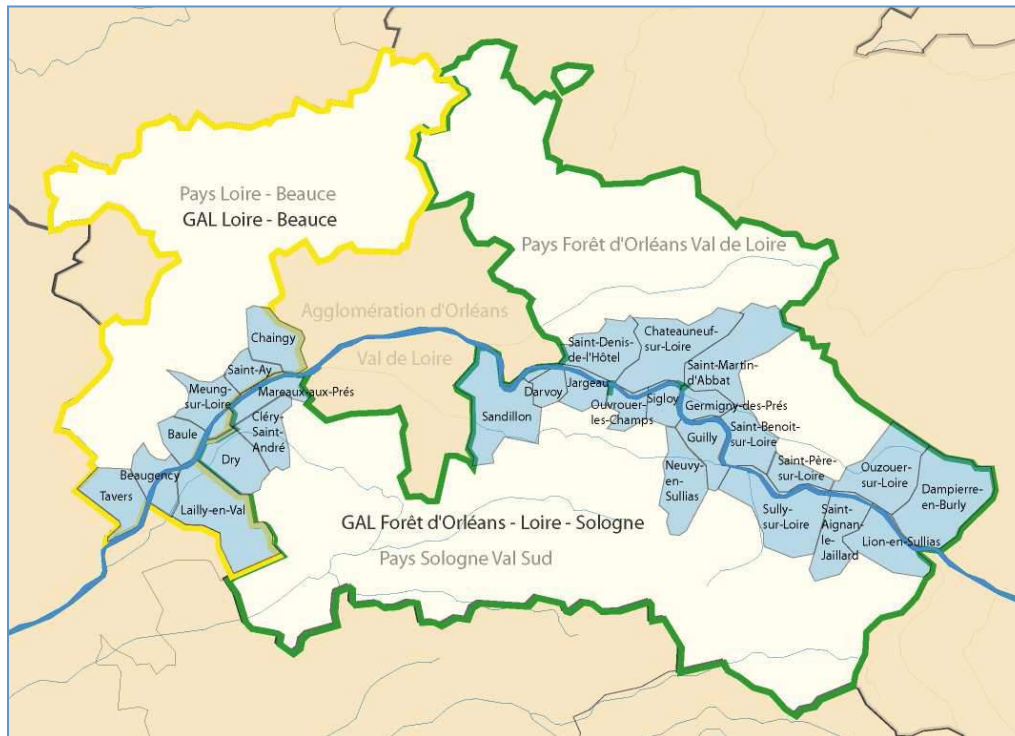
La Fabrique du Lieu



INTRODUCTION

PERIMETRE

Les Gal Forêt d'Orléans - Loire - Sologne et Loire - Beauce se sont regroupés pour réaliser une étude opérationnelle sur les covisibilités des Bords de Loire.



Carte représentant les trois pays et les deux Gal, commanditaires de l'étude.
En bleu, les communes concernées par l'étude.

Liste de communes :
Dampierre-en-Burly,
Lion-en-Sullias,
Ouzouer-sur-Loire,
Saint Aignan-le Jaillard,
Sully-sur-Loire,
Saint-Père-sur-Loire,
Guilly,
Neuvy-en-Sullias,
Saint-Benoit-sur-Loire,
Germigny-des-Prés,
Saint-Martin-d'Abbat,
Sigloy,
Châteauneuf-sur-Loire,
Ouvrouer-les-Champs,
Jargeau,
Saint-Denis-de-l'Hotel,
Darvoy,
Sandillon,
Chaingy,
Mareau-aux-Prés,
Saint-Ay,
Cléry-Saint-André,
Meung-sur-Loire,
Dry,
Baule,
Beaugency,
Lailly-en-Val,
Tavers

SITE PILOTE

La démarche des sites pilotes

La démarche des sites pilotes s'inscrit dans la logique d'opérationnalisation de l'étude qui doit déboucher sur des projets concrets. Les 8 sites pilotes ont été choisis par les membres du comité de pilotage, pour la diversité des problématiques qu'ils recouvrent et leur répartition géographique sur le territoire de l'étude. Une réunion de concertation a permis de rencontrer les différentes parties prenantes : élus, techniciens et associations afin de comprendre l'ensemble des enjeux autour du site.

Cette note constitue un pré-projet avec esquisse et propose un certain nombre de préconisations en termes d'aménagement, de mobilier, de choix des végétaux, etc. Les plans sont réalisés sur photo aérienne, sans relevés précis du terrain, ils ne doivent donc pas être pris comme des projets définitifs au stade de la maîtrise d'œuvre. Selon les sites, des études complémentaires devront être menées dans différents domaines : Histoire et patrimoine, environnement ou encore faisabilité technique.

Présentation du site pilote et du programme

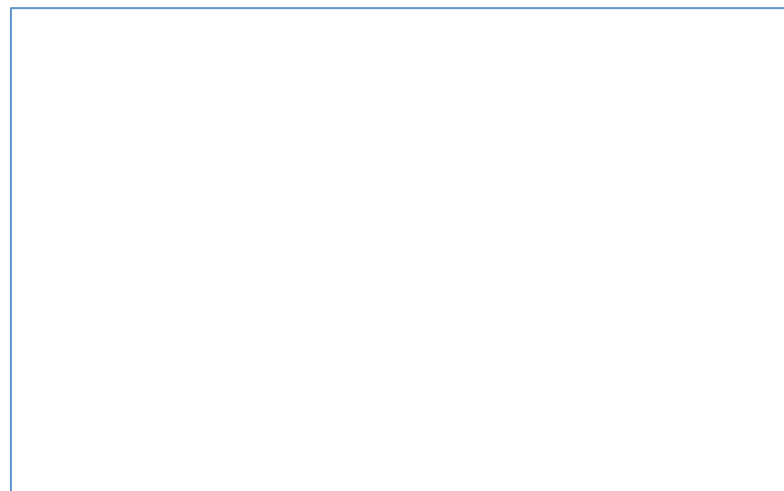
Le bourg de Châteauneuf-sur-Loire est emblématique des paysages bâtis ligériens. Avec son port, son front bâti typique, son château, son pont et sa promenade du Chastaing, la plupart des motifs ligériens se trouvent réunis. Si le patrimoine bâti semble avoir été particulièrement préservé, le patrimoine paysager a parfois perdu de sa prestance par le développement de la végétation spontanée, de plantes envahissantes, l'aménagement d'équipements techniques et sportifs... Mais c'est aussi sur l'autre rive que se joue la qualité de ce paysage avec la présence sur la berge d'un camping et de ses aménagements.

La commune s'engage dans un projet d'Aire de Valorisation Architecturale et Paysagère (AVAP) pour garantir un haut niveau d'exigence pour l'avenir de la commune. Châteauneuf constitue un lieu important dans le cadre de la VUE définie par l'UNESCO, avec son château et ses terrasses en belvédère sur la Loire, son front bâti typiquement ligérien, son port et sa promenade du Chastaing. Elle souhaite donner à ce document une forte dimension participative, avec l'implication des habitants et des associations, et accorder une place importante à la question des vues et du paysage de la commune. L'objet du travail sur le site pilote portera donc sur la réalisation d'un pré-projet paysager, focalisé sur une partie de la commune : le parc du château et « La promenade de l'herbe verte ».

VUE n° 30 – Sigloy – pont – rive gauche



VUE



VUE

Typologie	Orientation	Nature
<input type="checkbox"/> Vue	<input checked="" type="checkbox"/> Frontale	<input type="checkbox"/> Monument
<input type="checkbox"/> Perspective	<input type="checkbox"/> Fuyante	<input checked="" type="checkbox"/> Silhouette bâtie
<input checked="" type="checkbox"/> Panorama	<input type="checkbox"/> Stratifiée	<input type="checkbox"/> Structure paysagère
<input type="checkbox"/> Point d'appel	<input type="checkbox"/> enfilade	<input checked="" type="checkbox"/> Motif paysager
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

POINT DE VUE

Objet du point de vue	Situation	Accès
<input type="checkbox"/> point de vue	<input type="checkbox"/> sur la rive	<input checked="" type="checkbox"/> route
<input type="checkbox"/> Fenêtre	<input type="checkbox"/> sur la levée	<input type="checkbox"/> chemin
<input type="checkbox"/> Belvédère	<input type="checkbox"/> des routes	<input type="checkbox"/> piste cyclable
<input type="checkbox"/> Terrasse	<input type="checkbox"/> des villages	<input type="checkbox"/> bâtiment
<input type="checkbox"/> Table de lecture	<input type="checkbox"/> du coteau	<input type="checkbox"/> absence
<input type="checkbox"/> autres :	<input checked="" type="checkbox"/> autres : extrémités du pont	<input type="checkbox"/> autres :

ENJEUX

Menaces	Enjeux	Actions
<input checked="" type="checkbox"/> banalisation	<input type="checkbox"/> créer	<input type="checkbox"/> déboisement
<input type="checkbox"/> fermeture	<input type="checkbox"/> restaurer	<input type="checkbox"/> remplacement de mobilier
<input type="checkbox"/> disproportion	<input type="checkbox"/> maintenir	<input type="checkbox"/> aménagement
<input type="checkbox"/> inaccessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> valoriser	<input checked="" type="checkbox"/> intégration (architecturale)
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

VALEUR

Critères	Co visibilités	Intérêt
<input type="checkbox"/> châteaux	<input checked="" type="checkbox"/> vue n°31	<input checked="" type="checkbox"/> Exceptionnel
<input checked="" type="checkbox"/> front bâti	<input checked="" type="checkbox"/> vue n°29	<input type="checkbox"/> Remarquable
<input checked="" type="checkbox"/> ouvrages	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Ordinaire
<input checked="" type="checkbox"/> nature	<input type="checkbox"/> vue n°.....	

COMMENTAIRE

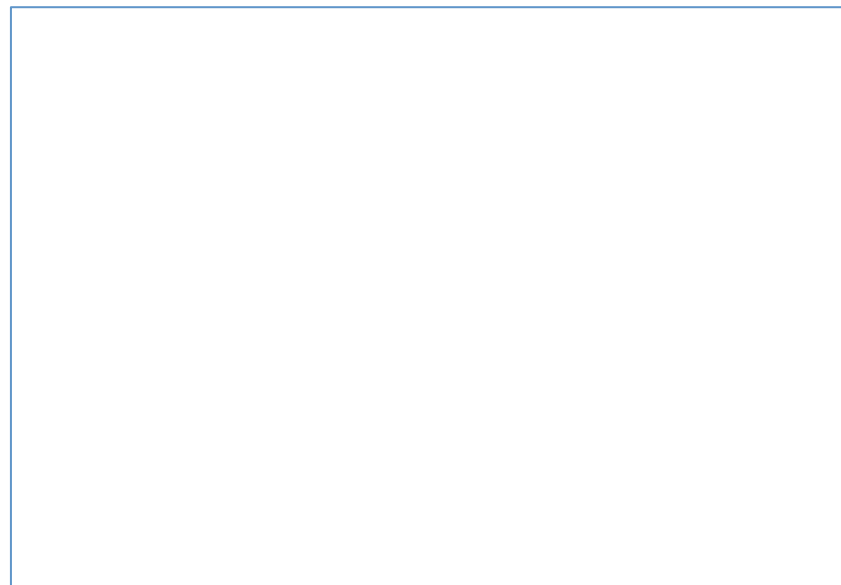
Les abords du pont permettent d'observer la vue sur le front bâti de Chateauneuf-sur-Loire et ses ouvrages. Le pont, quoique intéressant du point de vue architectural masque l'arrivée sur le bourg quand on le traverse. Les constructions les plus récentes emploient parfois un vocabulaire architectural trop marqué (dimensions, couleur, forme des bâtiments). Il est à noter que le château de Chateauneuf-sur-Loire n'est pas (plus) visible depuis les bords de Loire.

VUE n° 31 – Châteauneuf-sur-Loire – Le Port - rive droite



VUE

POINT DE VUE



VUE

Typologie	Orientation	Nature
<input checked="" type="checkbox"/> Vue	<input type="checkbox"/> Frontale	<input checked="" type="checkbox"/> Monument
<input type="checkbox"/> Perspective	<input checked="" type="checkbox"/> Fuyante	<input checked="" type="checkbox"/> Silhouette bâtie
<input type="checkbox"/> Panorama	<input type="checkbox"/> Stratifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Structure paysagère
<input type="checkbox"/> Point d'appel	<input type="checkbox"/> enfilade	<input checked="" type="checkbox"/> Motif paysager (pont)
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

POINT DE VUE

Objet du point de vue	Situation	Accès
<input type="checkbox"/> point de vue	<input checked="" type="checkbox"/> sur la rive	<input checked="" type="checkbox"/> route
<input type="checkbox"/> Fenêtre	<input type="checkbox"/> sur la levée	<input checked="" type="checkbox"/> chemin
<input type="checkbox"/> Belvédère	<input type="checkbox"/> des routes	<input type="checkbox"/> piste cyclable
<input type="checkbox"/> Terrasse	<input checked="" type="checkbox"/> des villages	<input type="checkbox"/> bâtiment
<input type="checkbox"/> Table de lecture	<input type="checkbox"/> du coteau	<input type="checkbox"/> absence
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

ENJEUX

Menaces	Enjeux	Actions
<input type="checkbox"/> banalisation	<input type="checkbox"/> créer	<input checked="" type="checkbox"/> déboisement
<input checked="" type="checkbox"/> fermeture	<input checked="" type="checkbox"/> restaurer	<input type="checkbox"/> remplacement de mobilier
<input type="checkbox"/> disproportion	<input type="checkbox"/> maintenir	<input type="checkbox"/> aménagement
<input type="checkbox"/> inaccessibilité	<input type="checkbox"/> valoriser	<input type="checkbox"/> intégration
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

VALEUR

Critères	Co visibilités	Intérêt
<input type="checkbox"/> châteaux	<input checked="" type="checkbox"/> vue n° 30	<input checked="" type="checkbox"/> Exceptionnel
<input checked="" type="checkbox"/> front bâti	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Remarquable
<input checked="" type="checkbox"/> ouvrages	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Ordinaire
<input checked="" type="checkbox"/> nature	<input type="checkbox"/> vue n°.....	

COMMENTAIRE

Cette vue réunit une vue sur la Loire, sur le front bâti du port, sur l'église accrochée au relief et des usages des rives (terrain de jeux de boules, bancs, pêche...). Des éléments de patrimoine arboré, bâti et d'ouvrages sont très qualitatifs. Seule la végétation en aval du pont masque le fleuve alors qu'une vue à 360°C aurait été possible.

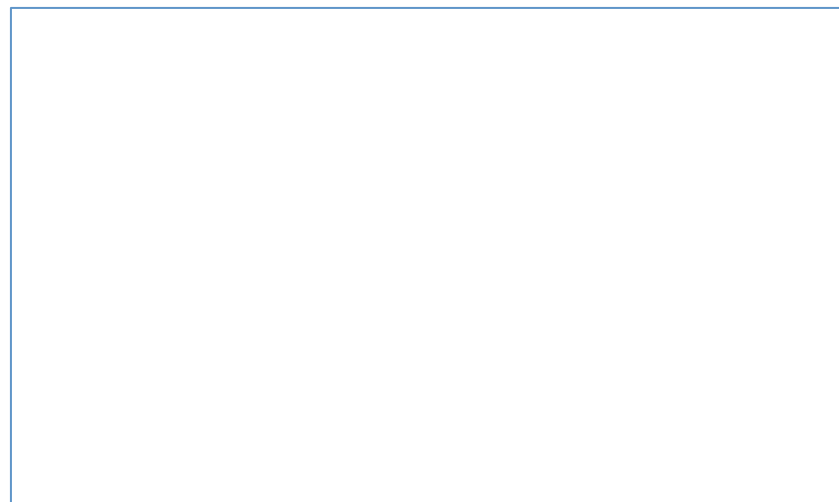
VUE n° 32 – Châteauneuf-sur-Loire – terrasse du château - rive droite



VUE



POINT DE VUE



VUE

Typologie	Orientation	Nature
<input checked="" type="checkbox"/> Vue	<input type="checkbox"/> Frontale	<input type="checkbox"/> Monument
<input type="checkbox"/> Perspective	<input type="checkbox"/> Fuyante	<input type="checkbox"/> Silhouette bâtie
<input type="checkbox"/> Panorama	<input checked="" type="checkbox"/> Stratifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Structure paysagère
<input type="checkbox"/> Point d'appel	<input type="checkbox"/> enfilade	<input checked="" type="checkbox"/> Motif paysager (parc)
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

POINT DE VUE

Objet du point de vue	Situation	Accès
<input type="checkbox"/> point de vue	<input type="checkbox"/> sur la rive	<input type="checkbox"/> route
<input type="checkbox"/> Fenêtre	<input type="checkbox"/> sur la levée	<input type="checkbox"/> chemin
<input type="checkbox"/> Belvédère	<input type="checkbox"/> des routes	<input type="checkbox"/> piste cyclable
<input checked="" type="checkbox"/> Terrasse	<input type="checkbox"/> des villages	<input type="checkbox"/> bâtiment
<input type="checkbox"/> Table de lecture	<input type="checkbox"/> du coteau	<input type="checkbox"/> absence
<input type="checkbox"/> autres :	<input checked="" type="checkbox"/> autres : (château)	<input checked="" type="checkbox"/> autres : (parc)

ENJEUX

Menaces	Enjeux	Actions
<input type="checkbox"/> banalisation	<input type="checkbox"/> créer	<input checked="" type="checkbox"/> déboisement
<input checked="" type="checkbox"/> fermeture	<input checked="" type="checkbox"/> restaurer	<input type="checkbox"/> remplacement de mobilier
<input type="checkbox"/> disproportion	<input type="checkbox"/> maintenir	<input type="checkbox"/> aménagement
<input type="checkbox"/> inaccessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> valoriser	<input checked="" type="checkbox"/> intégration
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

VALEUR

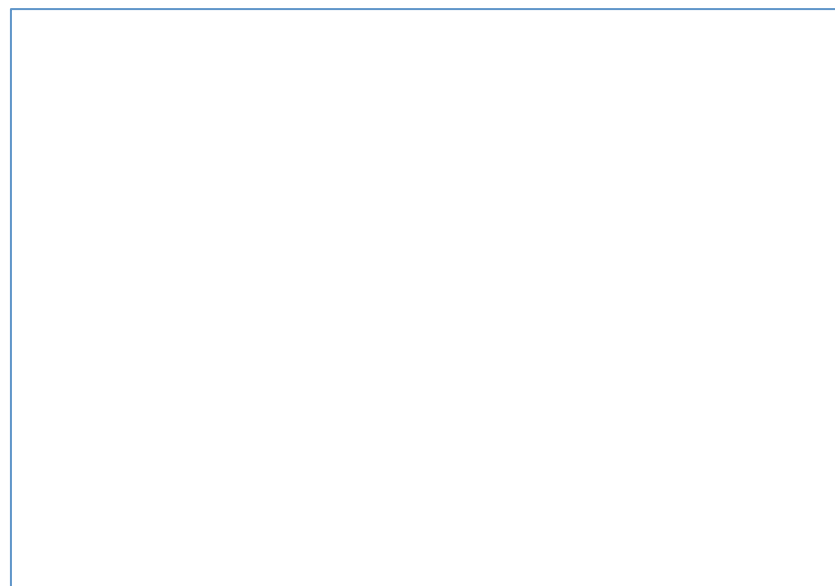
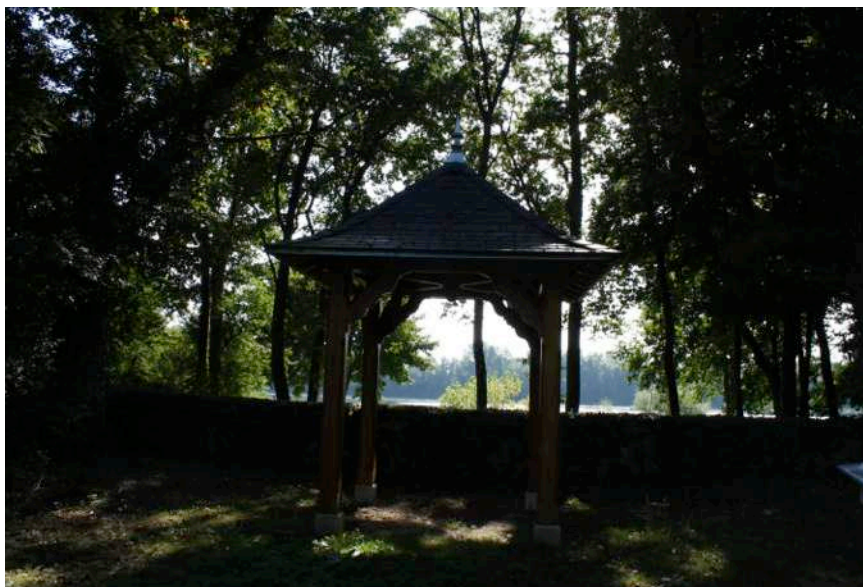
Critères	Co visibilités	Intérêt
<input checked="" type="checkbox"/> châteaux	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input checked="" type="checkbox"/> Exceptionnel
<input type="checkbox"/> front bâti	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Remarquable
<input type="checkbox"/> ouvrages	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Ordinaire
<input checked="" type="checkbox"/> nature	<input type="checkbox"/> vue n°.....	

COMMENTAIRE

Les terrasses du parc du château de Châteauneuf-sur-Loire sont des rares endroits situés en hauteur qui permet une vue dominante sur le lit majeur et où pourrait apparaître la ripisylve du fleuve. Or la végétation périphérique du parc masque la Loire et le développement du robinier encombre les terrasses. A l'horizon les bâtiments de la station d'épuration attirent le regard.

VUE n° 33 – Châteauneuf-sur-Loire – Promenade de l'herbe verte - rive droite

VUE



VUE

Typologie	Orientation	Nature
<input checked="" type="checkbox"/> Vue	<input checked="" type="checkbox"/> Frontale	<input type="checkbox"/> Monument
<input type="checkbox"/> Perspective	<input type="checkbox"/> Fuyante	<input type="checkbox"/> Silhouette bâtie
<input type="checkbox"/> Panorama	<input checked="" type="checkbox"/> Stratifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Structure paysagère
<input type="checkbox"/> Point d'appel	<input type="checkbox"/> enfilade	<input type="checkbox"/> Motif paysager
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

POINT DE VUE

Objet du point de vue	Situation	Accès
<input type="checkbox"/> point de vue	<input checked="" type="checkbox"/> sur la rive	<input type="checkbox"/> route
<input checked="" type="checkbox"/> Fenêtre	<input type="checkbox"/> sur la levée	<input checked="" type="checkbox"/> chemin
<input type="checkbox"/> Belvédère	<input type="checkbox"/> des routes	<input type="checkbox"/> piste cyclable
<input type="checkbox"/> Terrasse	<input type="checkbox"/> des villages	<input type="checkbox"/> bâtiment
<input type="checkbox"/> Table de lecture	<input type="checkbox"/> du coteau	<input type="checkbox"/> absence
<input checked="" type="checkbox"/> autres : (kiosque)	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

ENJEUX

Menaces	Enjeux	Actions
<input type="checkbox"/> banalisation	<input type="checkbox"/> créer	<input type="checkbox"/> déboisement
<input checked="" type="checkbox"/> fermeture	<input type="checkbox"/> restaurer	<input type="checkbox"/> remplacement de mobilier
<input type="checkbox"/> disproportion	<input checked="" type="checkbox"/> maintenir	<input type="checkbox"/> aménagement
<input type="checkbox"/> inaccessibilité	<input type="checkbox"/> valoriser	<input type="checkbox"/> intégration
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

VALEUR

Critères	Co visibilités	Intérêt
<input type="checkbox"/> châteaux	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Exceptionnel
<input type="checkbox"/> front bâti	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input checked="" type="checkbox"/> Remarquable
<input type="checkbox"/> ouvrages	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Ordinaire
<input checked="" type="checkbox"/> nature	<input type="checkbox"/> vue n°.....	

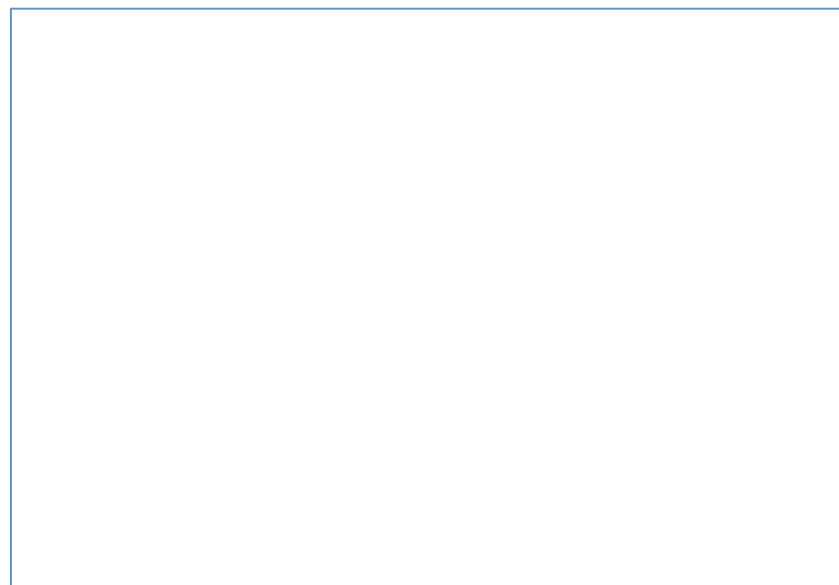
COMMENTAIRE

Alors que le parc du château est ceinturé par un mur et une épaisse végétation qui masque totalement le rapport au fleuve. Un kiosque a été installé et la végétation est contrôlée pour permettre une vue sur la Loire. Si la vue n'est pas exceptionnelle, cette mise en scène mérite une attention.

VUE n° 34 – Châteauneuf-sur-Loire – Promenade de l'herbe verte - rive droite



VUE



VUE

Typologie	Orientation	Nature
<input checked="" type="checkbox"/> Vue	<input type="checkbox"/> Frontale	<input type="checkbox"/> Monument
<input type="checkbox"/> Perspective	<input checked="" type="checkbox"/> Fuyante	<input checked="" type="checkbox"/> Silhouette bâtie
<input type="checkbox"/> Panorama	<input type="checkbox"/> Stratifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Structure paysagère
<input type="checkbox"/> Point d'appel	<input type="checkbox"/> enfilade	<input checked="" type="checkbox"/> Motif paysager (port)
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

POINT DE VUE

Objet du point de vue	Situation	Accès
<input type="checkbox"/> point de vue	<input checked="" type="checkbox"/> sur la rive	<input type="checkbox"/> route
<input type="checkbox"/> Fenêtre	<input type="checkbox"/> sur la levée	<input checked="" type="checkbox"/> chemin
<input type="checkbox"/> Belvédère	<input type="checkbox"/> des routes	<input type="checkbox"/> piste cyclable
<input type="checkbox"/> Terrasse	<input type="checkbox"/> des villages	<input type="checkbox"/> bâtiment
<input type="checkbox"/> Table de lecture	<input type="checkbox"/> du coteau	<input type="checkbox"/> absence
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

ENJEUX

Menaces	Enjeux	Actions
<input type="checkbox"/> banalisation	<input type="checkbox"/> créer	<input type="checkbox"/> déboisement
<input checked="" type="checkbox"/> fermeture	<input type="checkbox"/> restaurer	<input type="checkbox"/> remplacement de mobilier
<input type="checkbox"/> disproportion	<input type="checkbox"/> maintenir	<input checked="" type="checkbox"/> aménagement
<input type="checkbox"/> inaccessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> valoriser	<input type="checkbox"/> intégration
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

VALEUR

Critères	Co visibilités	Intérêt
<input type="checkbox"/> châteaux	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Exceptionnel
<input checked="" type="checkbox"/> front bâti	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input checked="" type="checkbox"/> Remarquable
<input type="checkbox"/> ouvrages	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Ordinaire
<input checked="" type="checkbox"/> nature	<input type="checkbox"/> vue n°.....	





COMMENTAIRE

Cette vue est située au bout du parc du château de Châteauneuf-sur-Loire. Mais le château n'y est pas visible. La rive st ici entretenue pour permettre une vue sur le fleuve mais une végétation spontanée semble tout de même se développer au risque de fermer la vue.

Les orientations



OUVRIR LE PAYSAGE NATUREL

-  OUVRIR ET MAINTENIR DES ESPACES NATURELS OUVERTS
-  DIVERSIFIER L'AGRICULTURE AUTOUR DU FLEUVE
-  LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES
-  ACCOMPAGNER LES USAGES LIES AU FLEUVE





VEILLER A L'HARMONIE DES PAYSAGES LIGERIENS

-  TISSER UNE STRUCTURE VEGETALE
-  QUALIFIER LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES
-  ADAPTER LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES AU PAYSAGE
-  SE DEPLACER A L'ECHELLE DU VAL

VALORISER LE CADRE BATI LIGERIEN

-  CONTENIR L'URBANISATION
-  CONSTRUIRE UNE ARCHITECTURE LIGERIENNE
-  RESTAURER LE PATRIMOINE BATI

AMENAGER DES POINTS DE VUE

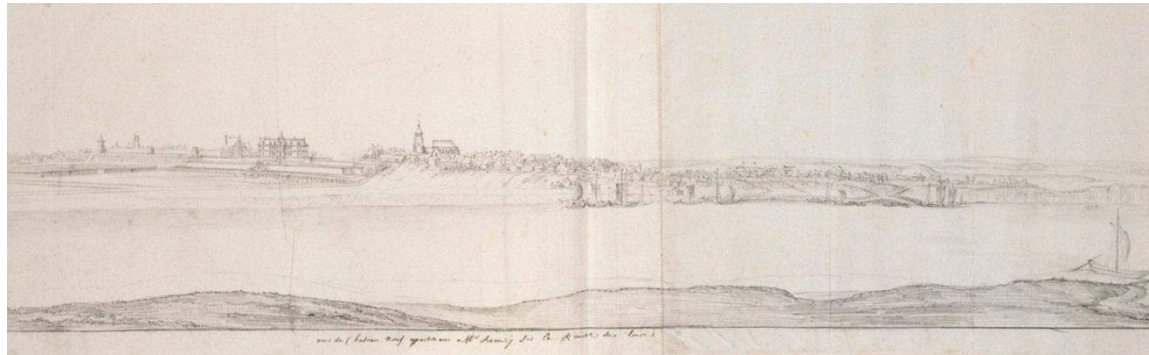
-  CREER DES BELVEDERES
-  ANIMER LE PAYSAGE
-  INVITER A LIRE LA LOIRE
-  SUIVRE LE COURS DU FLEUVE



DIAGNOSTIC DU SITE PILOTE

Le passé (réalisé avec l'aide des documents élaborés par la mission Val de Loire – UNESCO)

L'occupation du site de l'actuelle ville de Chateaufort-sur-Loire remonte à l'époque Gallo-Romaine, sur les bords du coteau. La commune doit ensuite son nom à l'édification d'un château par Henri Ier sur l'actuel lieu-dit « La Ronce ». Mais c'est au XII^{ème} siècle sous Philippe le Bel, qu'un nouveau château est construit, plus à l'Ouest que le précédent. Ce n'est qu'en 1926 que la commune en deviendra propriétaire après avoir appartenu longtemps au domaine royal, de St-Louis jusqu'aux derniers ducs d'Orléans.



Dessin d'Israël Silvestre, vers 1650 (muse du Louvre)

C'est au XVII^{ème} siècle qu'ont lieu les grands aménagements autour du château avec le concours d'André Le Nôtre, jardinier du roi :

- Le Parc situé en contrebas du château devient un grand jardin à la française fondé sur les perspectives ouvrant sur le fleuve.
- La grande allée orientée vers le Nord, qui constitue une entrée de ville, et permet de rejoindre directement le château.



Carte de Cassini (XVIIIème)



Illustration musée de la Marine de Loire



Illustration musée de la Marine de Loire

Au début du XIX ème siècle, sous l'impulsion du concepteur Huillard d'Hérou, le jardin à la française laisse la place à un « jardin à l'anglaise », plus ouvert, moins régulier et géométrique dans ses formes, avec ses arbres isolés et son canal extérieur.



Carte d'Etat Major (XIXème)



Plan de Chateauneuf, 1899

A la toute fin du XIXème, l'alignement d'arbres sur l'axe Nord menant au château existe encore.

Les atouts



La promenade de l'herbe verte



Des quais et un pont patrimoniaux



Une vue sur le bourg et le château accrochés au coteau



Des mises en scène du paysage



Des éléments architecturaux liés au château



Des arbres remarquables

Les points d'amélioration



Des terrasses envahies par la végétation



Des éléments de la station d'épuration contrastés

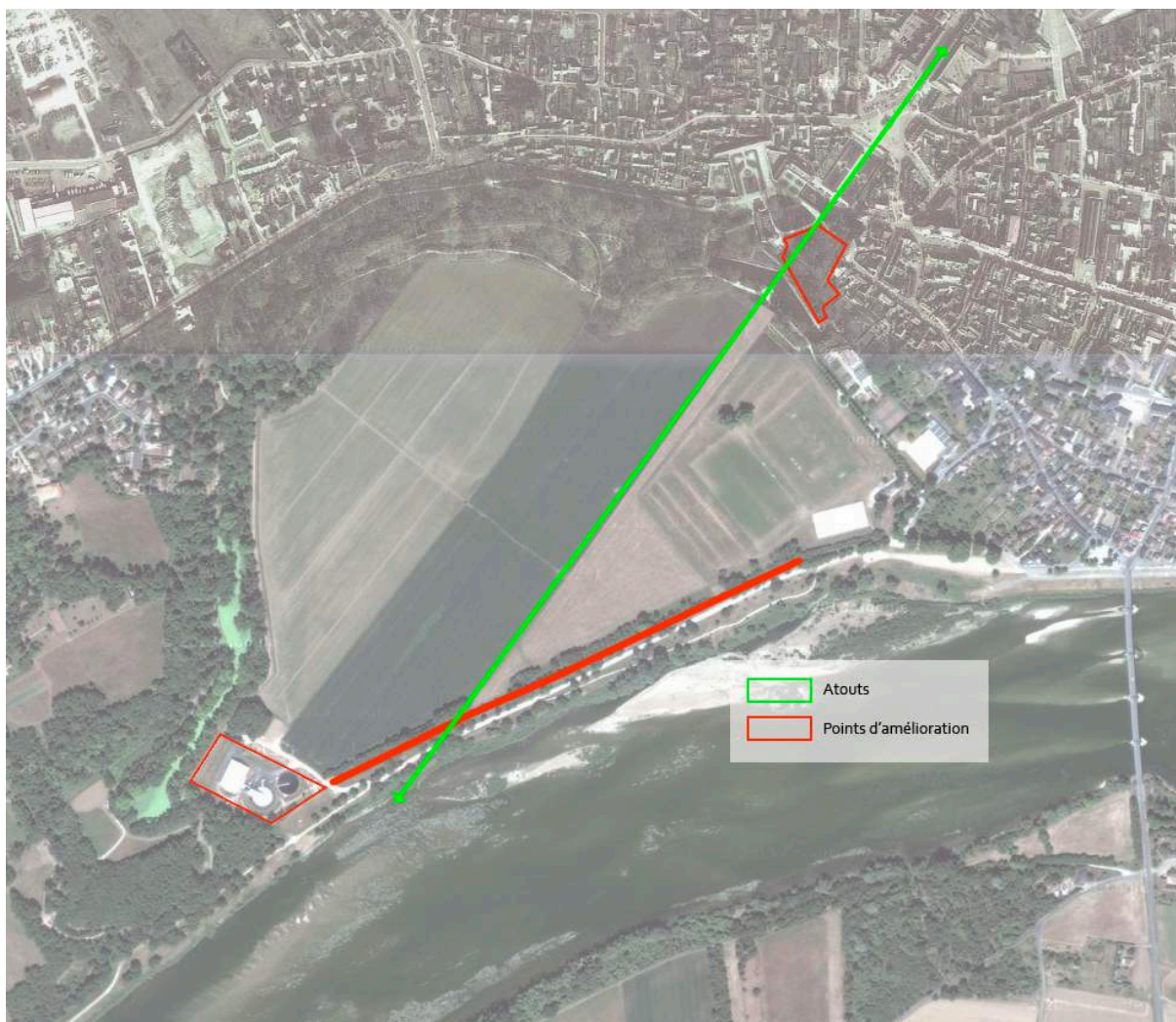


Une voie d'accès trop routière



Une perspective sur le fleuve imperceptible

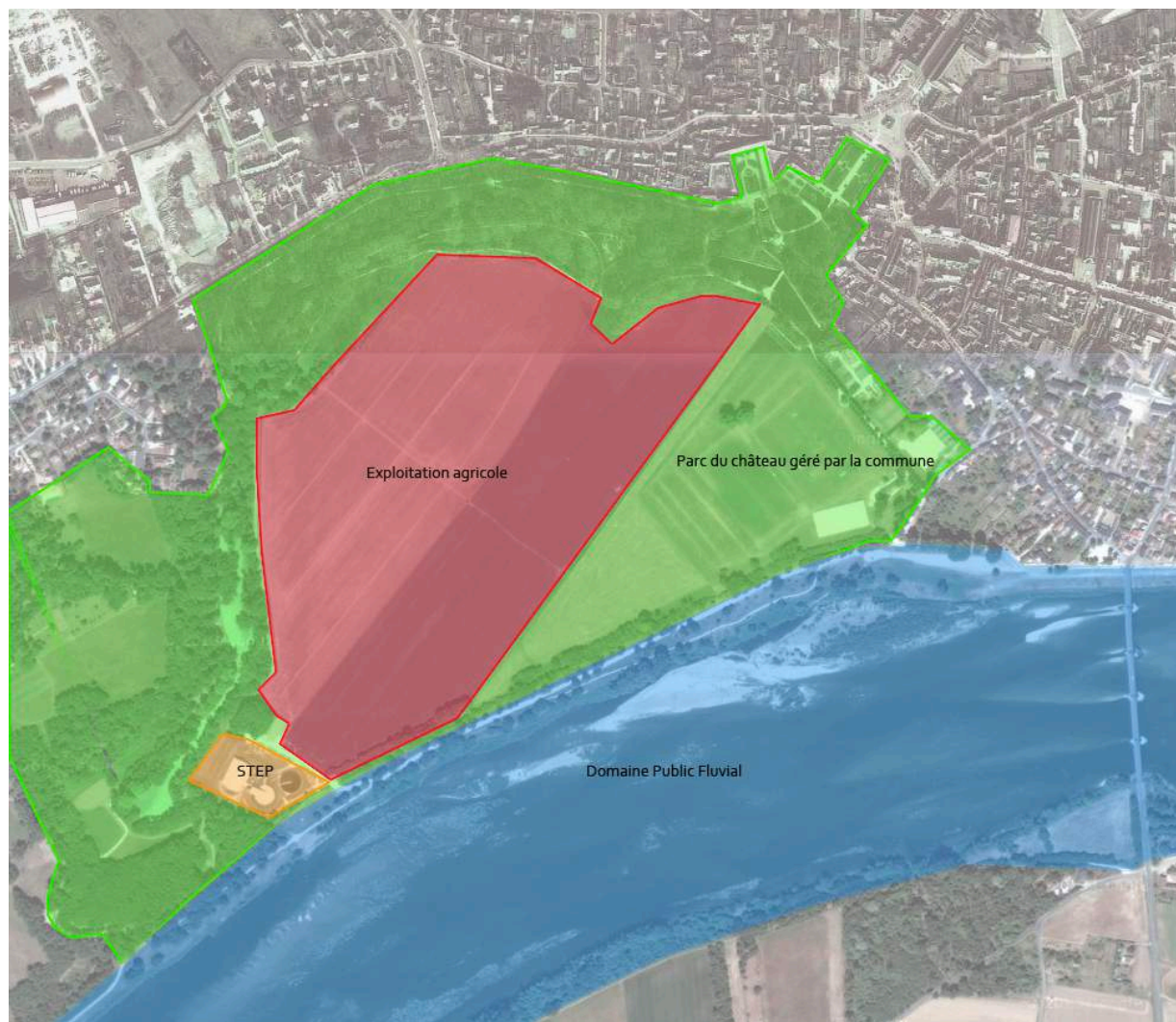
Etat des lieux partagés



Les atouts se situent au niveau des traces du passé dans l'aménagement structurant du parc historique autour de l'axe de composition du château qui relie la ville à la Loire.

Les points d'amélioration portent sur des éléments qui viennent perturber la lecture historique du parc. Il s'agit notamment de la végétation autour du mur d'enceinte du parc, de la station d'épuration, qui se situent dans la perspective de l'axe centrale historique du château vers la Loire.

Le périmètre d'étude et le programme



Programme :

- Réaffirmer l'axe historique,
- Se réapproprier la Loire,
- Trouver une identité à cette promenade,
- S'inscrire dans l'histoire,
- Connecter la ville au fleuve,
- Améliorer les parcours existants.

PROPOSITION POUR LE SITE PILOTE



Principes d'aménagement et démarche de projet

Le projet paysager proposé est double. Il propose d'une part de rétablir la perspective d'origine depuis le château vers la Loire. D'autre part, d'agir sur la promenade de l'herbe verte pour en définir plus précisément les usages et l'identité du lieu, afin que les habitants de la commune se réapproprient cet espace.

1/ Rétablir la perspective depuis le château vers le fleuve

Tout d'abord, au niveau du château, il est nécessaire de faire une percée dans le boisement situé dans le prolongement du jardin. Cette percée s'inscrit dans la volonté de retrouver l'axe historique dessiné depuis la place de Châteauneuf. La terrasse située dans le prolongement du château et aujourd'hui entièrement boisée de robiniers doit également être dégagée de toute végétation pour retrouver sa vocation de belvédère sur le parc et redevenir un lieu de balade pour les habitants et les touristes. De plus, cela permettra d'ouvrir cet espace et de le sécuriser par rapport aux usages non désirables existant aujourd'hui sur le site (regroupement de jeunes notamment).

Une fois la terrasse dégagée, il peut être intéressant d'ouvrir un chemin dans le prolongement de cette perspective jusqu'à la Loire. L'actuelle limite parcellaire entre l'exploitation agricole étant légèrement décalée par rapport à l'axe idéal, la commune devra envisager avec l'agriculteur un déplacement de la limite de sa parcelle. Soit sous la forme d'un échange amiable, la commune donnant une parcelle en contrepartie à l'agriculteur. Il existe également un autre levier au niveau de la PAC. L'axe historique se situant en limite de parcelle, il pourrait être intéressant pour l'agriculteur de valoriser cet espace en tant que Surface Equivalente Topographique, et de l'entretenir sous la forme d'une bande enherbée par exemple.

Au bout du chemin, il faudrait supprimer le bosquet qui longe le mur, afin d'avoir une végétation basse qui ne constitue pas un rideau opaque en regardant depuis le parc du château vers la Loire. De manière plus générale, il serait intéressant de supprimer la végétation proche du mur, et ce de chaque côté. En plus de constituer une barrière visuelle, cette végétation tend à abîmer cet édifice intéressant d'un point de vue patrimonial.

La mise en place d'une table de lecture du paysage depuis la terrasse du château permettrait d'orienter le visiteur vers une contemplation de la Loire. Cette table de lecture pourrait s'inscrire dans un circuit de découverte plus global pour connecter la ville au fleuve par l'intermédiaire d'une signalétique discrète mais soignée.

Enfin, dans le parc et en particulier dans l'espace communal entourant les terrains sportifs, il serait intéressant de mettre en place une gestion par écopaturage. Cela ajouterait la présence d'animaux en ville et constituerait une méthode alternative écologique d'entretien pour ce grand espace enherbé.

Dans le cas d'une révision future du PLU, la commune pourrait intégrer une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Celles-ci peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, le paysage, les entrées de ville ou le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le renouvellement de la commune. Opposables, ces OPA permettent par exemple de préserver et de mettre valeur en certaines vues remarquables, ou encore de maintenir les coupures vertes.

2/ Valoriser la promenade de l'herbe verte

Dans ce projet, nous préconisons d'aménager la promenade de l'herbe verte sous l'angle de trois séquences paysagères. L'idéal serait de déboiser l'ensemble de la promenade mais cela apparaît disproportionné, à la fois en termes de travaux, mais aussi de gestion future du site :

- L'entrée de la promenade depuis la rue Paul Carpentier : il s'agit ici de requalifier l'entrée de la promenade en agissant d'une part sur la qualification de la voirie, et d'autre part sur les plantations d'arbres. Aujourd'hui, cet espace est marqué par son caractère routier et la présence d'enrobé. Un revêtement de sol plus naturel, plus rural pourrait marquer l'entrée du site, appuyant ainsi sur la transition entre la ville et cet espace naturel assez préservé. La plantation de platanes le long de la rue Carpentier mériterait d'être complétée depuis le quai Barault, marquant ainsi clairement les deux entrées du site. L'objectif de cette plantation étant d'accompagner les promeneurs depuis la ville vers la promenade, de l'espace noble représenté par le château et les plantations, vers un espace plus sauvage et enherbé. Afin de bien marquer cette transition et la complémentarité entre ces types d'espaces, nous préconisons également de maintenir ouvert l'espace entre le quai Barault et la promenade, sous la forme d'une prairie.
- La séquence intermédiaire et l'ouverture de fenêtres paysagères : cet espace est aujourd'hui assez boisé de part et d'autres du chemin. Un déboisement total de cet espace apparaissant disproportionné, nous proposons de n'agir que sur l'ouverture / le maintien de quelques fenêtres paysagères, comme autant de respiration le long de la promenade, dans lesquelles pourrait venir s'intercaler les pêcheurs désireux de s'installer dans un coin plus tranquille, plus « camouflé » avec l'installation de pontons.
- En s'approchant du bout de la promenade, nous préconisons cette fois-ci un déboisement complet et une mise en herbe de cet espace, en complément de la remise en culture du bosquet situé de l'autre côté du mur. En déboisant cet espace, le rideau visuel qui cache la vue sur le fleuve est supprimé, tout en offrant un nouvel espace ouvert aux loisirs familiaux et de détente (pique-nique par exemple).

Cette maîtrise de la végétation doit également être complétée par l'installation de mobilier, dont le but sera de définir plus clairement les usages du site. La séquence intermédiaire et semi-boisée correspondrait davantage aux usages des pêcheurs. Les boisements restants, sous la forme de bosquets, offrent ainsi des espaces plus intimes accordant une certaine tranquillité pour ce loisir. Il faudra ainsi être vigilant de compléter l'ouverture de fenêtres paysagères par des accès à l'eau, naturels (descente pente douce) ou par l'installation de petits pontons (cf.

références en fin de note). Pour la partie enherbée, nous préconisons l'installation de mobilier de pique-niques sobres et naturels, invitant les promeneurs à s'installer sur cet espace en bord de Loire. Pour cela, il s'agit aussi de mettre en place une gestion différenciée des espaces verts par l'entretien d'une prairie naturelle par simple fauche annuelle ou bisannuelle et la tonte plus soutenue des accès aux pontons.

Pour finir, si la STEP est aujourd'hui assez bien intégrée au paysage et traitée intelligemment dans ses abords, il serait intéressant d'épaissir le rideau de végétation situé le long de la STEP. L'objectif étant afin de camoufler encore un peu plus cet équipement pour les usagers des bords de Loire.

Dans le cadre ce projet, deux réglementations doivent être particulièrement prises en compte :

- Pour les travaux d'abattage des arbres et de gestion de la promenade de l'herbe verte, une Autorisation d'Occupation Temporaire (pour les travaux) ou une Convention de superposition d'affectation (pour la gestion du site) doit être signée avec la DDT. En effet, la promenade se situant sur le Domaine Public Fluvial, c'est la DDT qui a la gestion de cet espace. Actuellement, la commune s'occupe de la gestion mais n'est pas liée à la DDT par une convention. Afin de se prémunir contre d'éventuels recours en cas de litige, il est important que la commune se mette en conformité avec la réglementation.
- Concernant l'installation de constructions légères (pontons pour pêcheurs) ou de mobilier (tables de pique-nique, bancs), une autorisation du service du gestionnaire du DPF (la DDT) devra être accordée. Si la promenade est en site inscrit ou classé, l'Architecte des Bâtiments de France devra donner un avis sur le projet. Dans cet optique, il est préconisé de réaliser des constructions « légères » aux matériaux sobres.

Estimation des coûts

- Pour les travaux d'abattage et de dessouchage des arbres situés aux abords du château, le montant estimatif est d'environ 10 000 € pour une surface d'environ 1700 m², avec un prix d'environ 6 € /m².
- Concernant les arbres situés le long de la promenade, il faut compter environ 500 €/ arbre pour l'abattage et le dessouchage. Soit environ 10 000 € pour ouvrir quelques fenêtres paysagères.
- Pour l'installation de mobilier au bout de la promenade, compter environ 2500 € pour un petit ponton pour les pêcheurs, 600 € pour l'installation d'un banc et environ 1200 € pour une table de pique-nique.

Les possibilités de financement

Le taux de subvention ne peut pas excéder 80% du budget total du projet.

1/ Programme LEADER : Le programme LEADER porté par le GAL Forêt d'Orléans – Sologne Val Sud dispose d'une enveloppe dans son axe « **Développer l'identité du territoire et animer le patrimoine naturel** ». Le taux d'aide LEADER ne peut excéder 44% du budget total du projet. Les aides LEADER n'interviennent qu'en complément d'autres financements publics.

Pour plus d'informations sur le programme LEADER : <http://www.foretorleans-loire-sologne.com/>

Contact : Aurore MANIEZ : animatrice-gestionnaire Leader
Iwan` LE MERDY : animateur Leader
paysforetorleans@wanadoo.fr
Tél. : 02 38 46 84 40

2/ Les contrats de Pays : Dans le cadre des contrats régionaux de Pays, un dispositif d'aide peut être concerné par le projet : « Préserver et valoriser les paysages » dans l'axe *Qualité des paysages*,



Covisibilités en bords de Loire



Pour plus d'information Pays Forêt d'Orléans : <http://www.loire-et-foret.com/>
Contact : Odile AUCLAIR - paysforetorleans@wanadoo.fr - Tél. : 02 38 46 84 40



covisibilités en bords de Loire



Vue avant / après

Après



Avant

Les références



Traitement de chaussée partagée



Haies champêtres taillées basses. Essences prescrites : *Crataegus monogyna* (aubépine), *Frangula alnus* (bourdaine), *Carpinus betulus* (charme), *Berberis vulgaris* (épine-vinette), *Euonymus europeaeus* (fusain d'Europe), *Corylus avellana* (noisetier), *Ligustrum vulgare* (troène), *Viburnum lantana* et *Opulus* (viorne).



Perspectives vertes dans des parcs historiques d'Angleterre et de Chamarrand



Pastoralisme et pâturage urbain (pour l'intérieur du parc historique)



Gestion différenciée des espaces verts (pour la promenade de l'herbe verte)



Pontons pour pêcheurs

Mini belvédère à Orléans



Bancs et tables de pique-nique en bois au dessin simple, brut et contemporain

Signalétique dans le Loiret validée par le STAP



Signalétique du Mont Saint Michel

Tables de lecture

Lien avec les fiches pratiques

Pour plus d'informations sur ces thèmes, voir les fiches pratiques suivantes :

- Fiche 1 - Les bords de Loire : comprendre les enjeux, règlements et acteurs locaux
- Fiche 2 - Monter un projet
- Fiche 3 – Ouvrir et maintenir des espaces naturels ouverts
- Fiche 5 – Lutter contre les plantes invasives
- Fiche 6 – Accompagner les usages liés au fleuve
- Fiche 7 – Tisser une structure végétale
- Fiche 9 – Adapter les équipements techniques au paysage
- Fiche 15 – Animer le paysage